
Communiqué de mise à disposition de documents

Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2017

Dépôt du Document de référence 2016

Gaumont annonce avoir déposé le 5 avril 2017 son Document de référence 2016 auprès de l’Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document comprend notamment :

- le rapport financier annuel,
- le rapport du Président du Conseil d’administration sur la gouvernance et le contrôle interne ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- le descriptif du programme de rachat d’actions propres,
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux.

Le Document de référence est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de Gaumont, 30 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, pour toute personne en faisant la demande et peut également être consulté sur les sites internet de la société (www.gaumont.fr) et de l’AMF (www.amf-france.org).

*

* *